

Domaine de Valentclos

Quartier Gaboui 83570 ENTRECASTEAUX

Tél. 0610604462 marie.guibergia@orange.fr

Marie-France GUIBERGIA
Exploitante Agricole/ Propriétaire

Depuis 2007, date d'achat de mes premières parcelles sur la commune d'Entrecasteaux, je me suis installée à titre principal depuis 3 ans (4 année en tant que cotisant solidaire).

Avec le soutien de la S.A.F.E.R., mon exploitation possède aujourd'hui 4 hectares de cultures en vignes A.O.C. Côtes de Provence et oliviers, et environ 3 hectares de bois et friches (en instance de plantation) d'un seul tenant.

De plus, j'ai pris la décision depuis 2009, de faire la démarche de mener mon exploitation selon le mode de l'Agriculture Biologique certifiée ECOCERT. Ceci a pour conséquence de concilier qualité des vendanges (vente directe de raisins) et valorisation environnementale pour la faune et la flore présente ; un maintien des bois et lisières en bordure des parcelles cultivées me semble nécessaire.

En effet, ceci constitue d'un part un éco-système préservé et d'autre part un pare-feu naturel, sachant qu'une route départementale engendre des déchets susceptibles de départ de feu (mégots, allumettes, tessons de bouteilles...)

De plus, depuis 3 ans, j'ai pu acquérir les parcelles n° 489, 494, 495, 496 pour une surface de 2 hectares 38 ares 48 centiares, toujours avec le soutien de la S.A.F.E.R., afin de consolider ma viabilité .

Ces parcelles, dès lors, font l'objet d'une révision de l'A.O.C. Côtes de Provence (dossier en cours d'instruction) et du Plan Collectif (2012-2015) proposé par le Syndicat de l'appellation et FranceAgrimer.

Malgré tout, la proximité de la route départementale n°562 le long des parcelles font l'objet actuellement d'une décharge sauvage (pneus et divers encombrants polluants) qui n'est pas compatible avec ma démarche biologique, défigurant ainsi une partie de mon exploitation.

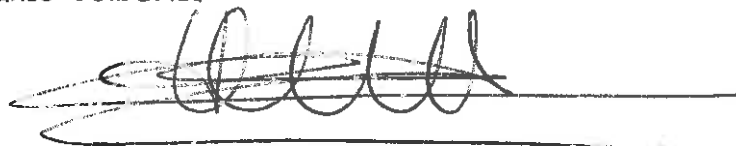
C'est pour cela que je dois me charger à titre personnel (aucune aide m'a été proposée) de faire le nécessaire pour enlever ces encombrants pour pouvoir procéder à de futures plantations.

C'est dans ce souci de préserver et de consolider mon exploitation que je demande le défrichement raisonnable et raisonné pour que je puisse obtenir une S.M.I dite de viabilité de plantation, à savoir 6 hectares en A.O.C. Côtes de Provence.

Je reste à disposition pour tout renseignement et déplacement sur site afin que mon dossier puisse aboutir favorablement.

Cordialement,

Marie-France GUIBERGIA

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the typed name.